La Nouvelle de St-Mathieu

Année 2021, numéro 7, juillet

Champignons en fête

28 AOÛT 2021

Cueillette de champignons et plantes, guidée par nos experts!

SUR RÉSERVATION SEULEMENT - PLACES LIMITÉES

- Cueillette de champignons de 9 h à 12 h ou de 13 h à 16 h
- Cueillette de plantes comestibles et médicinales de 9 h à 12 h

Coût: 25 $

819 727-9557, poste 328
municipalite@stmathieudharricana.com

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

Billets en vente à partir du 2 août 2021

La Nouvelle de St-Mathieu

Réservez votre place pour le bingo du 14 juillet !

Plusieurs beaux prix à gagner et beaucoup de plaisir au rendez-vous.

50 ans et plus

Les Bingos sont en présentiel au sous-sol de l'église de 14 h 30 à 16 h. Un maximum de 25 personnes (premier arrivé, premier servi).

Dates des bingos pour 2021 :

- 14 juillet
- 11 août
- 8 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 8 décembre

Pour inscription et pour de plus amples informations, veuillez nous contacter au 819-727-9557, poste 321 ou adl@stmathieudharricana.com

Légumes frais

Aller encourager nos maraîchers et maraîchères de St-Mathieu-d'Harricana durant la période estivale. Bernard Lessard mentionne de surveiller les affiches au bord du chemin, car il aura de beaux légumes prochainement. Aller les encourager et achetez locaux. Il n'y a rien de meilleur que de bons produits frais de chez nous !

Bonne saison estivale aux producteurs

Informations municipales

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 9 juin 2021

- Le conseil adopte les comptes à payer du mois d'avril, au montant de 119 801, 15 $;
- Le conseil approuve le tracé pour le sentier de vélo de montagne au parc de la Pointe;
- Le conseil autorise l'achat d'un tracteur à pelouse;
- Adoption du Règlement sur la gestion contractuelle à l'égard des contrats qui comportent une dépenses de 25 000 $ ou plus mais de moins de 100 000 $;

Pour consulter l'intégralité du procès-verbal du mois de juin 2021, consultez notre site Internet de la Municipalité à www.stmathieudharricana.com.

Dans la section ''La Municipalité'' sous l'onglet conseil municipal.

Proposition d'ordre du jour pour la séance ordinaire du conseil, le mercredi 14 juillet 2021 à 20 h

Cette présentation de l'ordre du jour vise à rendre l'information plus accessible aux citoyens. La Municipalité ne s'engage d'aucune façon à se limiter à cette liste et pourra y apporter des modifications. L'ordre du jour officiel est adopté à l'ouverture de la séance. Il est donc sujet à changement jusqu'à ce moment. Cela étant dit, lors de la prochaine séance, les sujets suivants devraient figurer à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de juin;
4. Correspondances :
   - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative;
5. Administration :
   - 5.1 Adoption des comptes à payer;
   - 5.2 Autorisation à déposer un appel d'offres pour le rechargement de chemin;
   - 5.3 Dépôt du Règlement sur la gestion contractuelle à l'égard des contrats qui comportent une dépense de 25 000 $ ou plus mais de moins de 100 000 $;
   - 5.4 Autorisation à déposer un appel d 'offres pour la construction du garage municipal;
6. Varia;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.

Vous avez la possibilité de soumettre des questions à traiter lors de la réunion du conseil en les transmettant par courriel à : stmathieu@stmathieudharricana.com

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

INFORMATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 252 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La Municipalité a adopté un Règlement sur la gestion contractuelle prévoyant des mesures visant à :

- favoriser le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;
- assurer le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du *Code de déontologie des lobbyistes* adopté en vertu de cette loi;
- prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- prévenir les situations de conflit d'intérêts;
- prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demande de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte;
- encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat;
- assurer, dans la mesure du possible et selon les critères et principes prévus au règlement, la rotation des éventuels cocontractants à l'égard des contrats qui comportent une dépense de 25 000 $ ou plus mais de moins de 100 000 $ et qui peuvent être passés de gré à gré en vertu du règlement.

Ce règlement peut être consulté en cliquant sur le lien ci-après :
www.stmathieudharricana.com / Informations municipales / Avis publics

Toute personne qui entend contracter avec la Municipalité est invitée à prendre connaissance du projet de Règlement sur la gestion contractuelle et à s'informer auprès de la directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire si elle a des questions à cet égard.

Par ailleurs, toute personne qui aurait de l'information relativement au non-respect de l'une ou l'autre des mesures y étant contenues est invitée à en faire part à la directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire ou au maire. Ces derniers verront, si cela s'avère nécessaire, à prendre les mesures utiles ou référer la plainte et la documentation aux autorités compétentes.

Donné à St-Mathieu-d'Harricana le 17 juin 2021.

Carole Dubois, directrice générale par intérim

>1149365

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NO. 249 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 225 ET LE RÈGLEMENT NO. 250 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 226 DU PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU-D'HARRICANA

AVIS PUBLIC - C'est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière intérimaire de la municipalité, QUE lors de la séance ordinaire du 17 mars 2021. Le conseil de St-Mathieu-d'Harricana a adopté le règlement no. 249 modifiant le règlement no. 225 au Plan d'urbanisme secteur rural ½ ainsi que l'adoption du règlement no. 250 modifiant le règlement de zonage no. 226 modifiant le plan de zonage du secteur rural plan 1/3.

En date du 9 avril 2021, la MRC Abitibi par l'entremise de la directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire, Mme Christine Meunier, a approuvé les règlements.

Ces règlements sont maintenant déposés à la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance et ils entrent en vigueur conformément à la loi.

Carole Dubois, directrice générale par intérim
Municipalité St-Mathieu-d'Harricana

>1149375

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

SADC
Société d'aide au développement des collectivités
HARRICANA

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

FONDS D'INVESTISSEMENT
Prêt aux entreprises jusqu'à 300 000 $

STRATÉGIE JEUNESSE
Prêt personnel pour les entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans, 5 000 $ à 25 000 $

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI
Service-conseil et assistance en gestion, réseautage, formation et coaching

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!
SADC Harricana
T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

Informations municipales

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

OFFRE D'EMPLOI

HOMME OU FEMME DE MÉNAGE

Lieu de travail : l'édifice municipal

Description des tâches :

- Veiller à l'entretien ménager périodique et régulier des locaux de l'édifice municipal.
- Effectuer, entre autres, le ménage des aires communes et des cabinets de toilette.

Compétences :

FIABILITÉ, disponibilité, discrétion, autonomie, débrouillardise et flexibilité.

Conditions :

Travail contractuel, occasionnel.

Entre 3 h et 6 h par semaine, selon le taux d'occupation.

Taux horaire à discuter.

Pour de plus amples informations, contactez Carole Dubois au 819 727-9557

Courriel : stmathieu@stmathieudharricana.com

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana est à la recherche d'un(e) :

Archiviste

Fonctions et responsabilités :

Relevant de la direction générale,
le (la) candidat(e) sélectionné(e) devra :

- Classer les documents informatiques;
- Numériser et classer;
- Effectuer certaines tâches connexes en lien avec le traitement et l'organisation des ressources des archives.

Compétences et qualités recherchées :

Une formation en lien avec l'emploi, un atout.

Intérêt pour les archives;
Être familier avec l'informatique;
Minutie, dextérité, patience, rigueur, autonomie et méthodologie.

Être capable de se véhiculer.

Conditions de travail :

Entre 8 et 25 heures par semaine – à discuter.
Salaire à discuter.

Faites parvenir votre curriculum vitae à la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Par courriel :
stmathieu@stmathieudharricana.com
Par la poste : 203, chemin Lanoix, St-Mathieu-d'Harricana (Québec), J0Y 1M0
Pour information : 819 727-9557, poste 325

Informations municipales

*NOUVEAUTÉ *
Banque alimentaire

Étant donné le nombre élevé d'inscriptions à notre service de banque alimentaire, la Municipalité a décidé d'offrir deux journées de distributions dans le mois.

Tous les gens inscrits, on reçu un appel qui leur confirme la date et l'heure de leur distribution respective.

- **7 juillet de 18 h à 19 h**
- **15 juillet de 16 h à 18 h**

Comme à l'habitude la distribution à lieu au vestiaire de la patinoire au 203-A, chemin Lanoix.

SVP, veuillez respecter votre journée et l'heure de distribution.

Inscription obligatoire

Pour information :
819 727-9557, poste 321 ou
adl@stmathieudharricana.com

Afficheur de vitesse

La Municipalité possède maintenant un afficheur de vitesse. Il sera donc prochainement installé sur le chemin Dénommé. On demande donc aux automobilistes d'être vigilant et de **RESPECTER LA VITESSE** permise dans ce secteur qui est **de 50 km**.

Merci de votre habituelle collaboration.

Bénévoles recherchés(ées)

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la banque alimentaire.

Nous avons besoin de gens pour ;

-La préparation des boîtes soit de 13 h 30 à 16 h ou de 16 h 30 à 18 h.

-La distribution des boîtes soit de 16 h à 18 h ou de 18 h à 19 h (2x par mois).

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec l'agente de développement et elle vous donnera plus d'information.

819 727-9557, poste 321
adl@stmathieudharricana.com

Nous avons besoin de votre aide !

Vente de garage

Les ventes de garage sont toujours non recommandées, mais elles sont autorisées.

Voici quelques règlement à respecter :

- Le port du masque est fortement recommandé ;
- Pas plus de 8 personnes de deux adresses différentes ;
- Garder une distance de deux mètres ;
- Du désinfectant doit être à la disposition des acheteurs.

Vous devez vous présenter au bureau pour une demande de permis dont celui-ci devra être afficher visiblement.

Informations municipales

Épandage d'Abat-poussière sur l'esker

Plusieurs citoyens nous posent la question pourquoi qu'il n'y a pas d'épandage d'abat-poussière sur l'esker.

Parce qu' à long terme le produit pourrait descendre dans le sol et contaminer l'eau de l'esker. Nous voulons donc préserver la qualité de l'eau qui est une richesse sur notre territoire.

Lorsqu'on circule dans ce secteur, il est important de respecter la limite de vitesse et de rester vigilant envers les autres usagés qui circulent sur chemin.

Système d'alertes municipales

Inscrivez-vous dès maintenant !

La Municipalité a mis en place un système d'alertes municipales. Ce service vous permettra d'être informé rapidement des alertes importantes concernant par exemple une route fermée, une problématique liée au déneigement ou à la collecte des ordures. Vous avez le choix de recevoir les alertes par téléphone, texto ou courriel.

Vous pouvez vous inscrire sur le site Internet. Vous trouverez le bouton d'inscription sur la page d'accueil:

https://stmathieudharricana.com

Nous pouvons aussi vous aider à vous inscrire. Vous n'avez qu'à nous contacter au bureau municipal au 819 727-9557.

Matières résiduelles

Selon l'ENTENTE avec la Ville d'Amos (Écocentre) et Envirobi:

Chaque citoyen peut disposer, **sans frais,** jusqu'à **2 tonnes** de matériaux de toutes sortes. Il suffit de fournir une preuve de résidence lors de votre visite à l'Écocentre ou **chez Envirobi.**

L'excédent vous sera facturé par la Municipalité.

<u>Écocentre</u>

5311, route 395 Nord, Amos- (819) 732-8543

Horaire de l'écocentre

Du 1er mai au 15 septembre (printemps-été)		Du 16 septembre au 30 avril (automne-hiver)	
Dimanche	Fermé	Dimanche	Fermé
Lundi	8 h à 17 h	Lundi	8 h à 17 h
Mardi	8 h à 17 h	Mardi	8 h à 17 h
Mercredi	8 h à 17 h	Mercredi	8 h à 17 h
Jeudi	8 h à 20 h	Jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 20 h	Vendredi	8 h à 17 h
Samedi	8 h à 17 h	Samedi	8 h à 16 h

Sécurité nautique

Quelques règles avant de partir sur l'eau

- ◊ Inspectez votre embarcation;
- ◊ Vérifiez les conditions météorologiques;
- ◊ Gilet de sauvetage pour tous;
- ◊ Carburant: vérifiez votre réservoir et rappelez-vous ceci: 1/3 pour partir, 1/3 pour revenir et 1/3 en réserve.

Tenez compte des autres et soyez courtois.

Informations municipales

Travaux de construction ou de rénovation

Vous avez des projets de construction ou de rénovation ? La Municipalité vous recommande de toujours débuter vos projets par une discussion avec l'inspecteur municipal. Celui-ci pourra vous informer des règlements en vigueur dans votre secteur.

Permis de construction ou de rénovation

Il est obligatoire d'obtenir un permis avant de commencer votre projet de construction ou de rénovation.

Nous vous conseillons de le prendre d'avance

D'ailleurs, le permis est valide pour une année. Dans la plupart des cas, il est renouvelable.

Pour délivrer le permis, nous vous demanderons des informations telles que :

- Qui exécutera les travaux
- Une description des travaux avec un plan (s'il s'agit de travaux extérieurs)
- Les matériaux utilisés
- Le coût prévu
- La date approximative de réalisation des travaux

Le formulaire de permis est disponible au bureau municipal et sur le site web à la section JE SUIS CITOYEN-FORMULAIRES ET PERMIS.

Le permis vous garantit que vos travaux sont conformes à la règlementation municipale, provinciale et fédérale.

Surtout, cela permet de s'assurer COLLECTIVEMENT que le développement de VOTRE municipalité se réalise en harmonie et en conformité avec les orientations d'aménagement et de développement du territoire (sur lesquelles vous avez pu et pouvez toujours vous prononcer).

Avec un permis, vous évitez les problèmes, par exemple, lors de la vente de votre propriété. Sachez qu'il y a eu des cas où un bâtiment de plusieurs milliers de dollars a dû être démoli, lors de la vente de la propriété, parce qu'il avait été construit au mauvais endroit !

En conclusion, c'est votre devoir de vous informer À L'AVANCE !

Location d'équipement-Déshydrateur

La municipalité désire vous informer qu'elle offre le service de location de déshydrateurs ainsi que des livres d'utilisation. Sa grande contenance vous permet de sécher à basses températures fruits, légumes, fines herbes, en gardant leurs nutriments intacts.

Le coût de la location est de 10 $ par semaine plus taxes.

Pour plus d'information : 819 727-9557, poste 323

Organisme de bassin Versant Abitibi-Jamésie

Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook:
https://www.facebook.com/eauOBVAJ/

Économie de l'eau potable

Les québécois utilisent chacun environ 589 L d'eau par jour, ce qui correspond à 50% de plus que la moyenne canadienne (MAMROT, 2014). C'est un écart qui augmente depuis les dernières années, malgré le grand effort collectif, qui a baissé notre consommation de près de 200 L en 4 ans.

De plus, 73 % de la population abitibienne consomme de l'eau souterraine, à laquelle il faut porter une attention particulière; il est important de permettre aux sources d'eau de se recharger.

Notre eau n'est pas inépuisable, c'est une richesse que nous devons protéger!

Dans la maison

Dans la salle de bain

- Remplacez les vieilles toilettes par de nouveaux modèles à faible débit, avec des réservoirs de 6 litres ou moins;
- Assurez-vous que votre toilette et vos robinets ne fuient pas;
- Fermez le robinet d'eau lors du brossage des dents, du rasage ou lavage des mains et du visage;
- Utilisez un pommeau de douche à faible débit.

Dans la cuisine

- Garder de l'eau froide au réfrigérateur au lieu de laisser l'eau couler jusqu'à ce qu'elle soit froide;
- Installez un aérateur de robinet pour réduire le débit d'eau;
- Utilisez des électroménagers à faible consommation d'eau;
- Isolez vos tuyaux d'eau afin d'éviter de gaspiller de l'eau pendant qu'elle se réchauffe.

À l'extérieur

- Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre pelouse, vos plates-bandes et pour laver votre voiture;
- Évitez d'arroser de façon excessive;
- Arrosez tôt le matin pour éviter que l'eau ne s'évapore;
- Lavez votre voiture à l'aide d'un sceau d'eau, au lieu d'utiliser un boyau d'arrosage.

L'empreinte d'eau

Lorsqu'on parle de consommation d'eau, on pense généralement à l'eau que l'on touche directement. Or, notre empreinte est beaucoup plus large que ça! L'eau qui sert à faire pousser les fruits et légumes que l'on mange ou à produire les vêtements que l'on porte doit aussi être prise en compte!

Interdiction de feux à ciel ouvert
Les foyers avec pare-étincelles sont permis

Si vous possédez un foyer muni d'un pare-étincelles (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm), disposé sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue ou en gravier, vous pouvez continuer à profiter de la chaleur d'un bon feu de foyer, et ce, même lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert.

* Les foyers extérieurs au gaz propane ou à l'éthanol ne sont pas ciblés par l'interdiction des feux à ciel ouvert, car ils ne produisent pas d'étincelles.

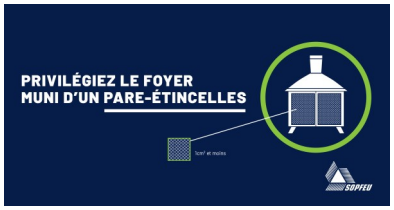

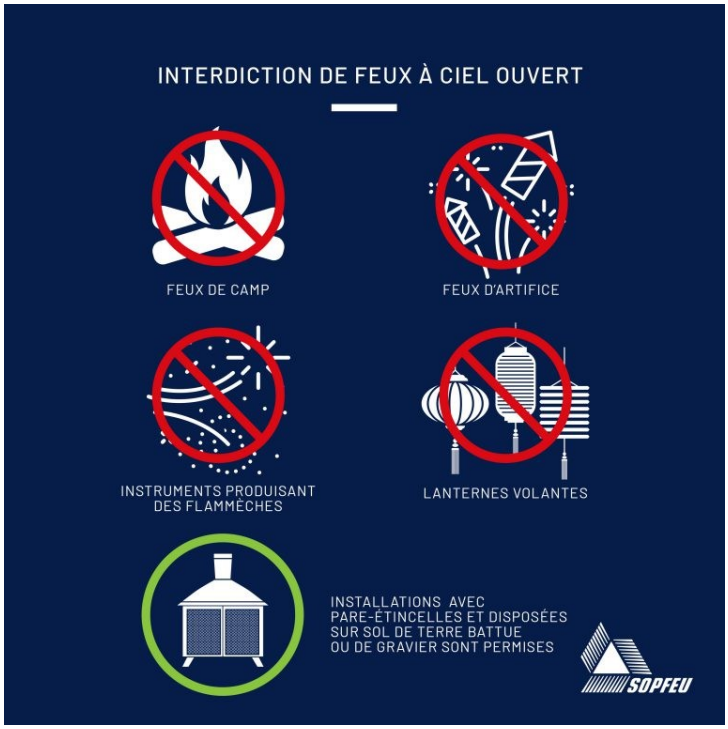

* CONCOURS *

Dans le cadre du 100e anniversaire de la Municipalité, nous souhaitons réaliser un livre de recettes avec VOS recettes préférées. Qu'il s'agisse de collations, de desserts, de repas...etc. Ou encore d'une de vos recettes d'enfance ou une recette étrange dont vous avez de bon souvenir. Tout est acceptable !

Nous faire parvenir votre recette par courriel à adl@stmathieudharricana.com ou en personne au bureau municipal.

Une seule recette par personne pourra être éligible au concours.

Courrez la chance de gagner un BBQ au charbon !

Vous avez jusqu'au <u>jeudi 19 août 16 h</u> pour nous faire parvenir votre recette. Le tirage aura lieu lundi 23 août. N'oubliez pas de d'inscrire vos coordonnées avec la recette.

Merci de préciser votre recette : aliments, quantités, étapes de fabrication et de cuisson. Ne vous gênez pas de mettre votre petite touche personnelle en bas de la page.

Pour toute question, veuillez-nous contacter au 819 727-9557, poste 321.

Projet de courtepointe pour le 100e

Nous invitons la population à participer à un projet de courtepointe pour le 100e de St-Mathieu-d'Harricana qui aura lieu l'an prochain.

Créer votre carré avec vos enfants, parents et grands-parents. Racontez-nous votre histoire sur un tissu, tricot, crochet ou autre. Ce projet se poursuivra toute l'année dans le but de pouvoir assembler votre amour et vos histoires lors du 100e de la Municipalité.

Envoyez-nous une ou des photos de vous en train de confectionner votre projet et nous montrer vos talents cachés.

Nous vous invitons à participer en grand nombre !

Pour participer ou pour de plus amples informations, contactez Alyson Ménard au 819 727-9557, poste 321 ou par courriel à adl@stmathieudharricana.com.

St-Mathieu
EN DÉVELOPPEMENT...

Projet vélo de montagne

Avant que le feuillage ne brouille le potentiel du sentier de vélo de montagne au parc de la Pointe, le comité vélo s'est rassemblé au mois de mai afin d'identifier le tracé. Nous avons pu compter sur une participation des jeunes ados, les principaux intéressés. En juin, lors d'une randonnée de vélo, où les élèves de l'école La Motte ont roulé 25 km jusqu'au parc, les travaux se sont poursuivis par les enfants. Le nettoyage des branches mortes qui entravaient le sentier a été réalisé par l'ensemble des élèves. On dit MERCI à nos plus vieux du primaire! La suite? Le comité réalisera des obstacles d'habileté. Ça va bouger au parc de la Pointe!

Texte signé, Laurane Gagnon

St-Mathieu
EN DÉVELOPPEMENT...

Finissants 2021

Déjà la fin de l'année scolaire 2020-2021 ! Nous tenons à féliciter nos diplômés qui l'an prochain seront à l'école des grands, le secondaire. Félicitations pour tous vos efforts et votre parcours scolaire. Vous pouvez être fiers de vous. On vous souhaite un bel été et du repos avant la rentrée scolaire.

Voici nos gradués de St-Mathieu d'Harricana, suivi d'une photo de la collation des grades qui a eu lieu lundi le 21 juin dernier ;

- Alix Beaudoin-Dubois
- Éva-Maude Hardy
- Marylou
- Koraly Millaire
- Benjamin Nadon
- Émile Roy
- Louis Vézina

La Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana est fière de remettre un dictionnaire aux finissants.

St-Mathieu EN DÉVELOPPEMENT...

Saint-Jean Baptsite à St-Mathieu-d'Harricana

La Municipalité souhaiterait remercier tous les participants qui sont venus célébrer la Saint-Jean-Baptiste avec nous le 24 juin dernier. Par votre participation, l'activité familiale a été un succès!

Nous avons eu la chance d'avoir avec nous madame Suzanne Blais, députée provinciale d'Abitibi-Ouest, qui a su par son discours et sa chanson nous encourager à nous unir pour notre présent et notre avenir.

Merci au conseiller municipal monsieur Sébastien Morand d'avoir fait un fabuleux discours et une levée du drapeau spectaculaire accompagné de ses enfants Rose et Maïna.

Merci aux corps cadets de la Ville d'Amos et à l'agent-parrain de la Municipalité qui sont venus vérifier que les règlements concernant la Covid-19 étaient bien respectés.

Merci à monsieur Alexandre Mercier de nous avoir entièrement commandité un jeu gonflable.

Merci à l'entreprise Crapule et Malcommode par leur professionnalisme et leurs jeux sécuritaires.

Merci au Mouvement national des Québécois et Québécoise et ses mandataires régionaux pour le programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec et à l'organisation de la Fête nationale en vertu d'une convention d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications.

La richesse d'une activité, nos bénévoles :

Merci pour votre précieux temps!

- Alexandre Mercier
- Christine Chabot
- Bernard Lessard
- Cédric Ménard
- Alyson Ménard
- Carole Dubois

Comité pour une nouvelle utilisation de l'église

Le Comité s'est réuni le 31 mai et le 14 juin, en présentiel, dans la salle communautaire. Le Comité s'efforce de déterminer quels services pourraient être viables dans le bâtiment église pour le mettre en valeur et en protéger le patrimoine.

Analyse de faisabilité

Pour le projet de café-dépanneur coopératif, une analyse de faisabilité a été demandée à la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec. Le Conseil municipal appuie l'initiative et défraie la part du milieu de 575$. Le Comité remercie le Conseil pour son appui et sa confiance dans le projet. Si la conclusion de l'analyse prévoit (en septembre) que le projet café-dépanneur coopératif est viable, le Comité pourra passer à la prochaine étape de réalisation.

Coopérative

Les citoyens de St-Mathieu sont reconnus pour s'impliquer dans la vitalité de leur communauté. Le côté coopératif au café-dépanneur implique que les gens réunissent leurs forces pour s'offrir ce service de proximité. Le Comité et la CDR, qui soutient aussi le projet, croient que c'est possible. Votre soutien en tant que citoyen sera donc essentiel. Rêvons ensemble d'un lieu convivial où il fait bon passer un moment et trouver des produits de qualité.

Garderie

Pour le projet de service à la jeunesse (garderie ou CPE), le Comité a proposé que soit formé un sous-comité indépendant qui fera avancer le projet. Si le projet vous intéresse et que vous voulez vous impliquer, contactez Alyson Ménard, notre agente de développement. Des places de garderie à proximité, pourquoi pas!

Bureaux à louer

Aussi, étant donné que le presbytère est rattaché à l'église, le Comité a réfléchi à son avenir. Actuellement, le bâtiment est loué à un particulier. L'idée est venue que peut-être des bureaux professionnels pourraient y être aménagés d'ici quelques années. On peut penser à des services comme physiothérapie, massage, services financiers, comptabilité. Quoi qu'il en soit, le Comité aimerait connaitre l'intérêt des citoyens pour de tels services et aussi si des professionnels seraient éventuellement intéressés à un local pour exploiter leur affaire. Nous contacter pour en discuter.

Le Comité prévoit se réunir de nouveau mi-juillet.

Informations et commentaires :
Sébastien Morand
Conseiller municipal
sebastienmorand3@gmail.com
819 727-2700

Élection 2021

Comment se porter candidat

Choix d'un poste

Une personne peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil d'une municipalité.

Conditions d'admission

Pour ce faire, lors d'une élection générale, elle doit avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins les 12 derniers mois, le 1er septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale ou, dans le cas d'une élection partielle, au moins les 12 derniers mois à la date de la publication de l'avis d'élection.

Formulaire à obtenir

On peut se procurer le formulaire de déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité.

Regroupement permis

Dans le cas des municipalités assujetties au financement des partis politiques (municipalités de 5 000 habitants ou plus), les candidats peuvent être regroupés en partis autorisés. Pour ce qui est des autres municipalités, les candidats peuvent former des équipes reconnues par le président d'élection.

Période pour déposer sa candidature

La période pendant laquelle une personne peut déposer sa déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés, au bureau du président d'élection, début le 51e jour et se termine à 16 h 30 le 37e jour précédant celui qui a été fixé pour le scrutin. Cependant, il est préférable de vérifier les jours et les heures d'ouverture du bureau de votre président d'élection.

Référence: https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/municipal/candidature/comment-se-porter-candidat.php

élections Québec

La Nouvelle paroissiale

Du 19 juin au 31 juillet 2021

« Qui est-il donc, celui-ci, pour que même le vent et la mer lui obéissent? » **Marc 4,41**

19 juin	19 h	Pour Yvan Valliquette Par Béatrice Allard	06-21
26 juin	19 h	Messe à La Motte	
3 juillet	19 h	Pour l'arrivée d'un petit-fils Par Monique et Raymond	06-21
10 juillet	19 h	Messe à La Motte	
17 juillet	19 h	Pour Paul Carignan Par la collecte des funérailles	13-21
24 juillet	19 h	Messe à La Motte	
31 juillet	19 h	Pour Rose-Emma Riopel Par la collecte des funérailles	48-20

Sympathies à la famille Arseneault-Laliberté

La famille d'Éric Arseneault et Marie-Lyne Laliberté sont éprouvés par le décès de Héliodore Arseneault.

Nos pensées et nos prières vous accompagnent ainsi que vos enfants Charles et Esther.

Offrandes	Quêtes	Prions
22 mai 2021	104,30$	7,50$
2e quête	65,00$	
5 juin 2021	70,50$	6,30$

Marguilliers et Marguillières

Présidente d'assemblée :
Clémence Picard 732-4182
Trésorière : Raymonde Thériault
Secrétaire : Monique Desrosiers
Marguillière 2021-2023 : Denis Lanoix
Marguillier 2021-20203 : Lucien Allard
Marguillier 2019-2021 : Marie-Rose Morin
Marguillier 2019-2021 : Clémence Riopel
Marguillière 2020-2022 : Lorrain Roy
Marguillier 2020-2022 : Yvon Guindon

Tarif des services :

Messe : 15 $
Baptême : gratuit (à votre discrétion)
Mariage et anniversaire : 200 $ + 100 $*
Funérailles : 200 $ +100 $*
Lampe du sanctuaire : 3 $
* pour organiste et chantres

Équipe pastorale

Pasteur : Raymond Martel
Presbytère : 732-5861, laissez le message
Célébrations : Aline Cyr 732-5576

Services offerts par la Paroisse

Baptême : Mme Cécile Roy 727-2314
Funérailles : Mme Aline Cyr 732-5576
Cimetière : Raymond Desrosiers 732-8480
Nouvelle paroissiale : Pauline Allard 732-3918
Repas de funérailles, contactez : Clémence Picard, Marie Grondin ou Monique Desrosiers
Extrait de baptême, mariage… : Estelle Dupuis 732-6683
Transmettre la Foi : Cécile Roy 727-2314

Excavation Gilles Roy Inc.
441, Rte 109, St-Mathieu d'Harricana
819-727-9639

Les Entreprises Roy & Frères de St-Mathieu inc.

Pelle hydraulique 790

Excavation Christian Lemay inc

Dany Lemay enr
819-732-1459

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

eska
EAUX VIVES WATER
11 Chemin des Sablières
St-Mathieu d'Harricana

Zéro déchet

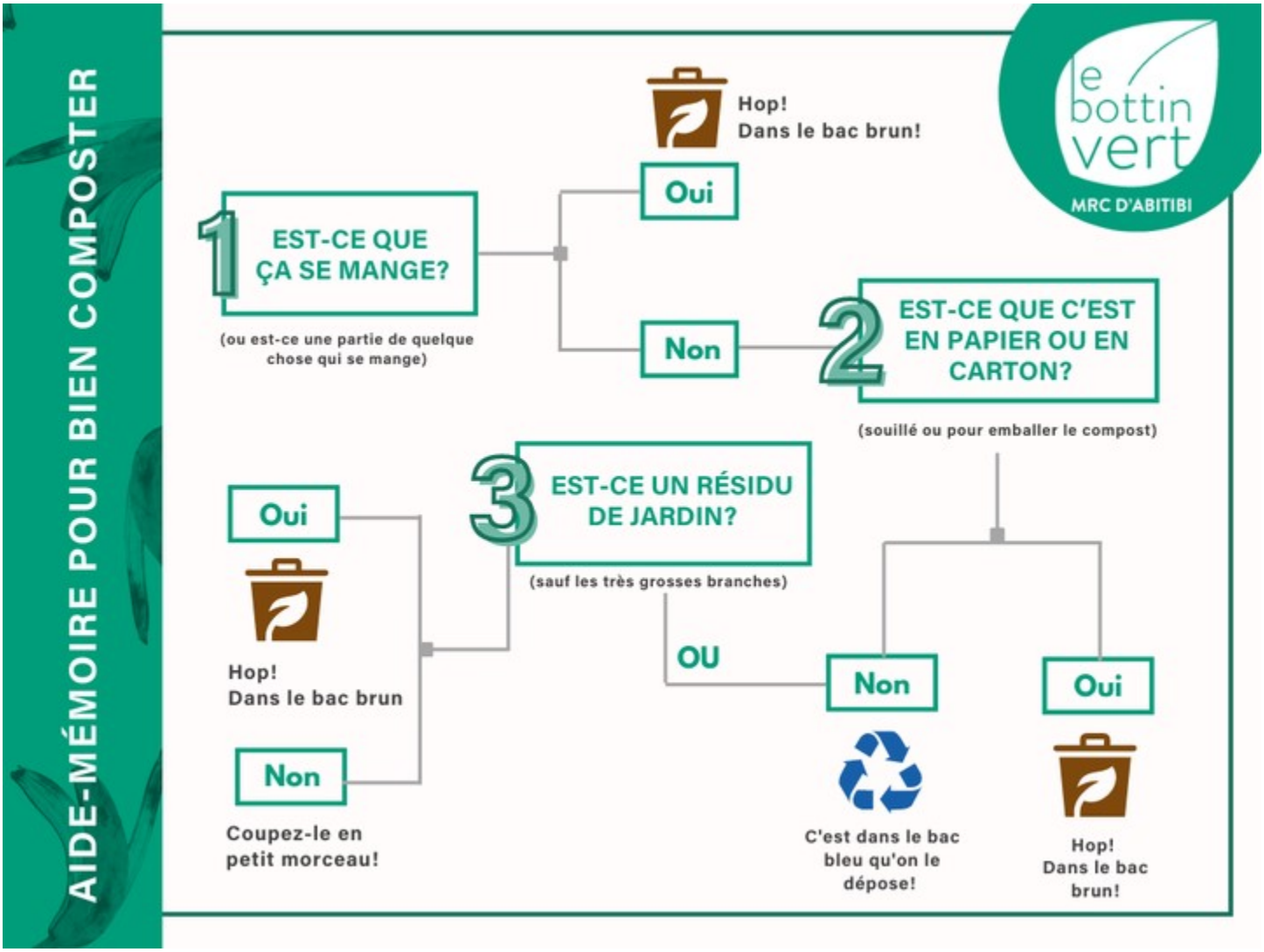
AIDE-MÉMOIRE POUR BIEN COMPOSTER
le bottin vert
MRC D'ABITIBI
1 EST-CE QUE ÇA SE MANGE?
(ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange)
Oui
Hop! Dans le bac brun!
Non
2 EST-CE QUE C'EST EN PAPIER OU EN CARTON?
(souillé ou pour emballer le compost)
Oui
Hop! Dans le bac brun!
Non
Coupez-le en petit morceau!
3 EST-CE UN RÉSIDU DE JARDIN?
(sauf les très grosses branches)
OU
Non
C'est dans le bac bleu qu'on le dépose!
Oui
Hop! Dans le bac brun!

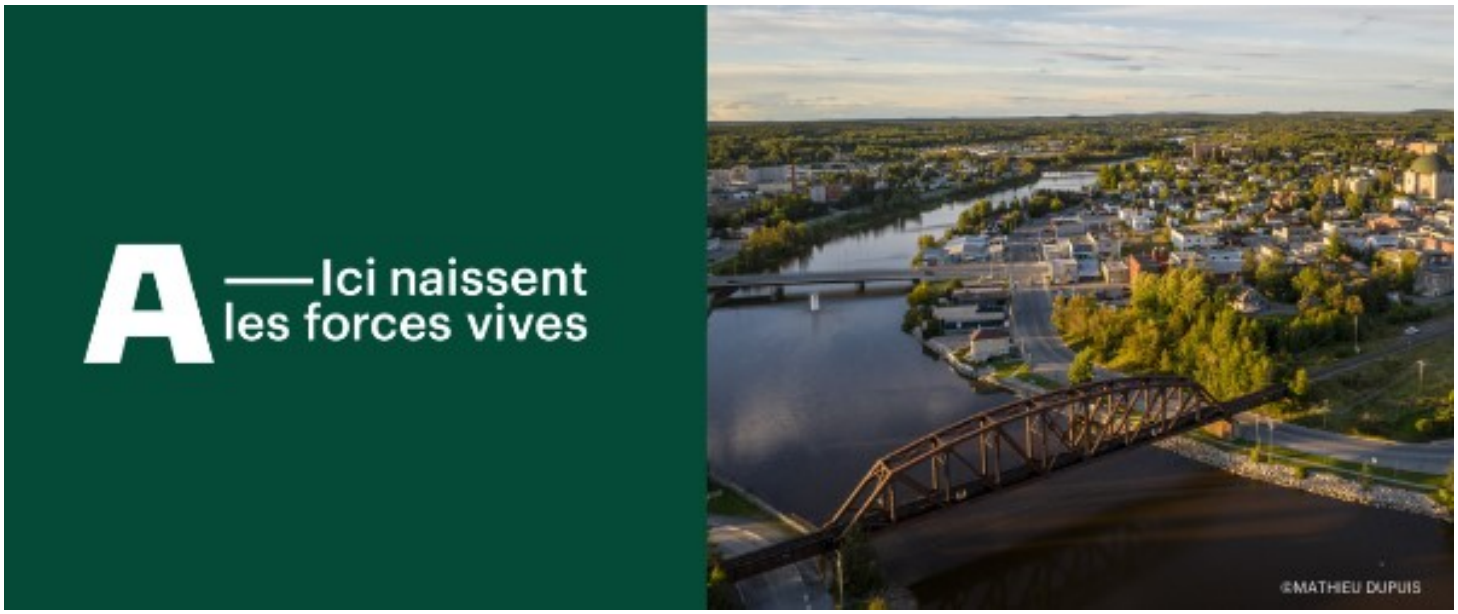
A Ici naissent les forces vives
©MATHIEU DUPUIS

Babillard

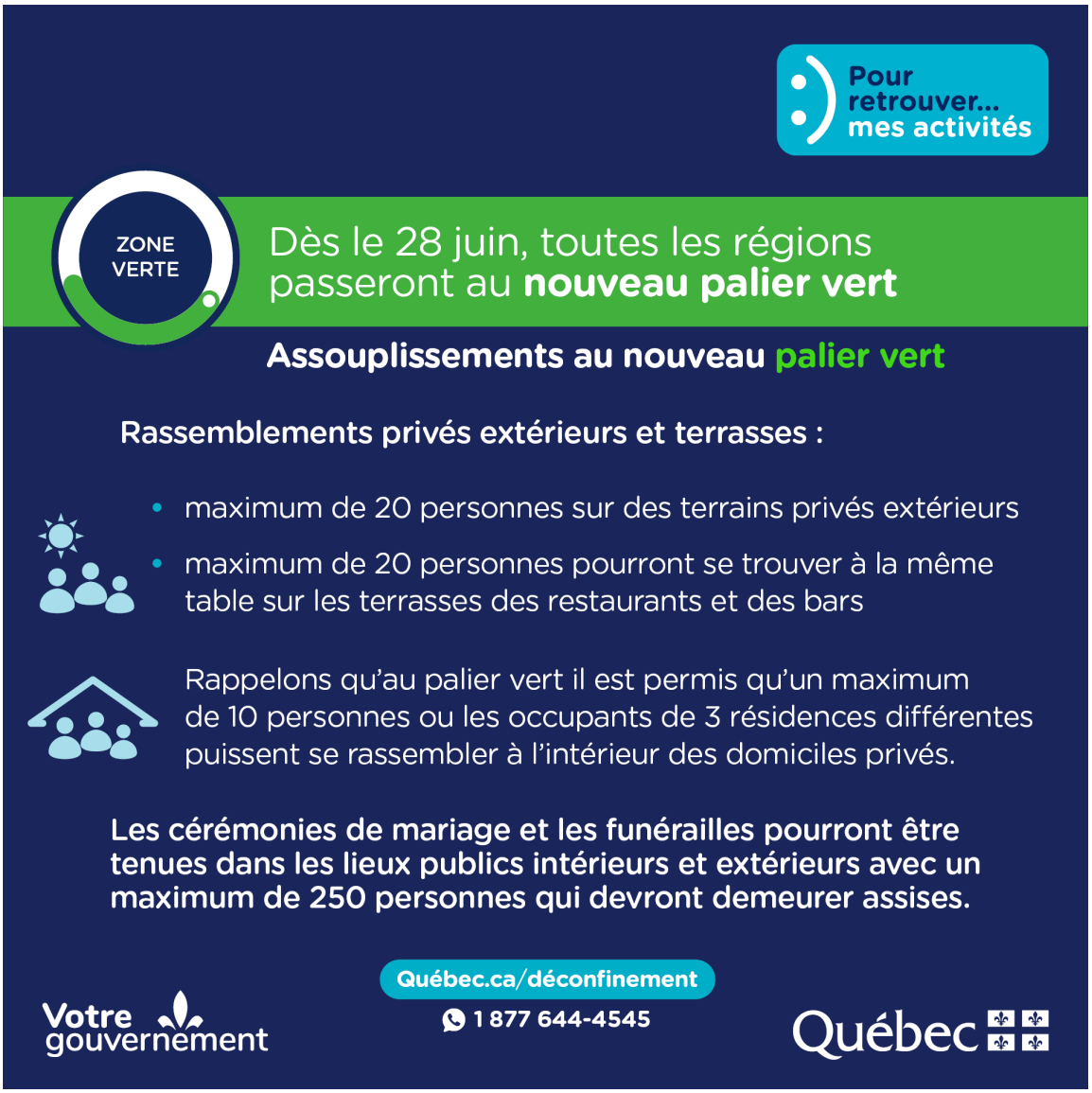
Pour retrouver... mes activités
ZONE VERTE
Dès le 28 juin, toutes les régions passeront au nouveau palier vert
Assouplissements au nouveau palier vert
Rassemblements privés extérieurs et terrasses :
maximum de 20 personnes sur des terrains privés extérieurs
maximum de 20 personnes pourront se trouver à la même table sur les terrasses des restaurants et des bars
Rappelons qu'au palier vert il est permis qu'un maximum de 10 personnes ou les occupants de 3 résidences différentes puissent se rassembler à l'intérieur des domiciles privés.
Les cérémonies de mariage et les funérailles pourront être tenues dans les lieux publics intérieurs et extérieurs avec un maximum de 250 personnes qui devront demeurer assises.
Québec.ca/déconfinement
1 877 644-4545
Votre gouvernement
Québec

MÊME AVEC UNE DOSE, IL FAUT FAIRE ATTENTION
La première dose du vaccin permet d'obtenir une réponse immunitaire partielle.
Ce n'est qu'après l'administration de la seconde dose que nous sommes adéquatement protégé.
Dans l'attente de votre deuxième dose...
Portez un masque (si à moins de 2 mètres)
Lavez vos mains
2m
Gardez vos distances
Limitez vos déplacements
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Québec

A — Ici naissent les forces vives
La stratégie d'attraction et de rétention de la MRC d'Abitibi est lancée !
Suivez-nous sur nos médias sociaux !
Participez à ce grand mouvement !
amos.harricana
amos-harricana.ca/forces-vives/comment-participer
© Mathieu Dupuis

Année 2021, numéro 7, juillet

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

203, chemin Lanoix

St-Mathieu-d'Harricana, Québec, J0Y 1M0

Téléphone : 819 727-9557

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Courriel : accueil@stmathieudharricana.com

Site Internet : www.stmathieudharricana.com

Évènements Juillet

7 juillet Vestiaire de la patinoire	Banque alimentaire 18 h à 19 h
14 juillet Sous-sol de l'église	Bingo 14 h 30 à 16 h
15 juillet Vestiaire de la patinoire	Banque alimentaire 16 h à 18 h

Champignons en fête

28 août 2021

Distribution des caisses d'eau Mardi et mercredi de 16 h à 18 h	**Messe à l'Église St-Mathieu** à 19 h	**Séance du conseil municipal** Au sous-sol de l'église à 20 H

Juillet 2021

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1 **Bureau fermé** Fête du Canada	**2** **BAC BRUN**	**3** **MESSE**
4	**5**	**6**	**7** **Banque alimentaire**	**8**	**9** **BAC BLEU** **BAC VERT**	**10**
11	**12**	**13**	**14** **Réunion du conseil**	**15** **Banque alimentaire**	**16** **BAC BRUN**	**17** **MESSE**
18	**19** **Date limite achat eau**	**20**	**21**	**22**	**23** **BAC BLEU**	**24**
25	**26**	**27** **Distribution d'eau**	**28** **Distribution d'eau**	**29**	**30** **BAC BRUN** **BAC VERT**	**31** **MESSE**